

L'Union Européenne, en questions

L'Union Européenne, aujourd'hui bien connue des citoyens, a constamment évolué au cours de son existence. Mais cette évolution, on ne la connaît pas toujours. On entend sans cesse parler de l'Union Européenne, sans trop savoir ce qu'elle représente, à quoi elle sert ou encore pourquoi elle a été instaurée. Et pourtant, pour comprendre notre monde, il est nécessaire de savoir d'où elle vient car elle fait désormais, et ce, depuis longtemps, parti de notre quotidien. Aujourd'hui influente à tous les niveaux, qu'il s'agissent de la sauvegarde de nos libertés comme des nouvelles normes commerciales, l'Union Européenne exerce un rôle primordial en France, et dans tous les pays membres.

La France est depuis le début de cette aventure européenne enthousiaste dans ce projet. Elle s'est progressivement intégrée aux mécanismes de l'Union, en s'alignant sur les autres pays membres. Malgré cela, la France reste maîtresse de ses décisions, et conserve son pouvoir.

L'Union européenne a permis des avancées importantes. Autrefois essentiellement créée dans un but économique, elle a développé des mesures sociales. Alors pourquoi a-t-elle été créée ? Quel était ce but économique recherché ? Quelles mesures sociales ont été mises en place ? Mais aussi, quelles ont été les étapes qui ont conduit à l'Union Européenne que nous connaissons aujourd'hui ?



Comment l'Europe a-t-elle été fondée?

Fondée en 1957 par le traité de Rome, l'Union Européenne a connu une évolution importante tout au long de son existence. Tout a commencé par l'évolution du commerce entre les pays européens. De nombreux échanges de marchandises étaient effectués, notamment entre la France et l'Angleterre.



Les échanges commerciaux entre les pays européens se sont donc mis en place depuis des siècles. Mais pour aller plus loin dans la coopération économique entre les pays, il était nécessaire de créer une organisation qui faciliterait ces échanges. Mais c'est aussi dans un but de réconciliation des pays de l'Europe qu'une telle organisation a été mise en place. Cela a en effet permis la réconciliation de certains d'entre-eux, et la restauration de la paix en Europe. Chaque pays ayant des intérêts économiques, les allier permet de favoriser leur stabilité. La France et l'Allemagne qui s'étaient fait la guerre trois fois en un siècle se sont réconciliées durant cette période. « L'Europe n'a pas été faite, nous avons eu la guerre. »Schuman

Afin de stabiliser les relations, mais également d'améliorer leur économie, les pays de l'Europe vont s'associer. La création d'une coopération économique a ainsi constitué les prémices de celle de l'Union Européenne.

- **Les années 50**

Dès 1951, est créée la Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier, qui permet la coopération dans des domaines particuliers. Puis c'est au niveau de la défense qu'une coopération va s'établir : la Communauté Européenne de Défense est alors créée. Progressivement, une union va s'instaurer entre les pays.



La Communauté Economique Européenne va ensuite être créée en 1957 par le traité de Rome. Elle a pour but d'instaurer un marché commun, et donc de favoriser les échanges commerciaux et financiers entre les Etats. Pour ce faire, les droits de douanes doivent être diminués, avant de disparaître ; en effet, les obstacles doivent s'atténuer.

- **Des années 60 aux années 90**

Puis c'est en 1992 par le traité de Maastricht que l'Union Européenne est instaurée. Avec lui, se mettent en place un certain nombre de coopérations, notamment monétaires. En effet, les politiques économiques des pays vont devoir se coordonner.

En 1994, la Communauté Economique Européenne disparaît au profit d'une nouvelle appellation : l'Union Européenne.

- **Les années 2000**

L'utilisation seule de l'euro en 2002 a obligé les français, comme tous les autres citoyens européens, à s'habituer rapidement à cette nouvelle monnaie. C'est ainsi que la monnaie unique, l'euro, a pu être mise en place progressivement. L'euro permet de stabiliser les monnaies entre les pays membres de l'Union Européenne et donc de favoriser les échanges économiques. L'Union Européenne, par les décisions prises par les organes qui la composent, doit donc limiter les obstacles aux échanges entre les pays.

L'Union européenne, aujourd'hui, c'est aussi l'entrée de nouveaux pays en 2004 puis 2007. L'Union compte désormais 27 pays dont la République tchèque, la Slovaquie, la Slovénie, la Pologne, la Hongrie, Chypre, Malte, la Lettonie, la Lituanie, la Bulgarie et la Roumanie. Les élargissements successifs apportent davantage de poids lors des négociations mondiales, ils engendrent également davantage de difficultés notamment sur le plan de la concertation, qui est d'autant plus difficile qu'il y a beaucoup de pays à mettre d'accord.



L'Europe des 27.

A quoi sert l'Europe ?

L'Union Européenne a différentes utilités. Voici celles qui paraissent les plus importantes :

- **La garantie des droits fondamentaux**

L'Union Européenne n'a pas seulement vocation économique. Elle a développé d'importantes garanties liées aux libertés individuelles et collectives.

Ainsi, dès 1950, a été adoptée la Convention Européenne des droits de l'homme, qui reprend les grands droits fondamentaux reconnus à l'homme. Il s'agit des droits déjà reconnus pour certains lors de la Révolution française de 1789, et d'autres droits ajoutés pour garantir à l'homme une meilleure liberté (droit à la liberté d'expression, interdiction de l'esclavage, interdiction de la torture ou de la peine de mort).

Afin de garantir les droits proclamés par cette convention, les pays ont décidé de créer une Cour Européenne des Droits de l'Homme. Il s'agit d'un tribunal, chargé de condamner les pays qui ne les respecteraient pas. La France a par exemple déjà été condamnée pour non respect de la présomption d'innocence (la personne ne doit pas être déclarée coupable tant qu'elle n'a pas été jugée).

Cour Européenne des Droits de l'Homme

Cette Cour, créée en 1959, peut être saisie par tout citoyen qui constaterait un manquement à ses droits de l'Etat dans lequel il vit. La requête fera l'objet d'un examen au cours duquel la demande sera ou non déclarée recevable. L'Etat pourra par la suite être condamné. Les Etats ayant fait l'objet du plus grand nombre de condamnations ces dernières années sont la Turquie, et la Russie.



Siège de la Cour.

- **Faire le poids face aux deux grands**

Alors qu'une guerre d'un nouveau genre faisait lutter les américains et les russes, la guerre froide, les pays d'Europe avaient tout intérêt à se regrouper afin d'accroître leur influence mondiale.

Les Etats-Unis ont également largement encouragé la création d'une Union Européenne, qui permettrait, avec l'appui américain, de faire barrage à la menace soviétique. La création d'une union entre les pays d'Europe paraissait donc nécessaire à différents points de vue.

Aujourd'hui, l'Union européenne a du poids dans les négociations internationales et les enjeux actuels. Elle peut plus facilement imposer certaines choses, comme le font les Etats-Unis ou la Chine grâce à l'importance de leur économie.

- **Permettre à certains pays d'améliorer leur économie**

Pour entrer dans l'Union européenne, certaines conditions sont requises.

Il peut s'agir de conditions économiques. Par exemple, la dette ne doit pas dépasser une certaine limite. Mais il peut également s'agir de conditions politiques (nécessité d'être une démocratie notamment).

Ces éléments permettent d'une part d'entrer dans l'Union, mais d'autre part d'améliorer d'ores et déjà l'économie du pays.

Une fois les pays entrés dans l'Union, les échanges facilités par les nouvelles réglementations européennes leurs permettent d'accroître leur richesse, de créer une attractivité plus grande vers leur territoire, et de bénéficier d'aides économiques parfois nécessaires au redressement du pays.

Il existe une grande disparité entre les pays européens L'Union européenne ayant fait entrer des pays

Aussi, l'entrée de pays comme la Roumanie, nécessite de limiter les disparités qu'il peut exister avec les premiers membres de l'Union. C'est ainsi que la Roumanie devrait améliorer son économie grâce à son entrée dans l'Union.

L'Union européenne, par sa politique monétaire (c'est-à-dire relative à l'euro), met en place un certain nombre de mesures destinées à limiter l'inflation par exemple, ou encore à améliorer la croissance.

▪ *La création d'un espace économique*

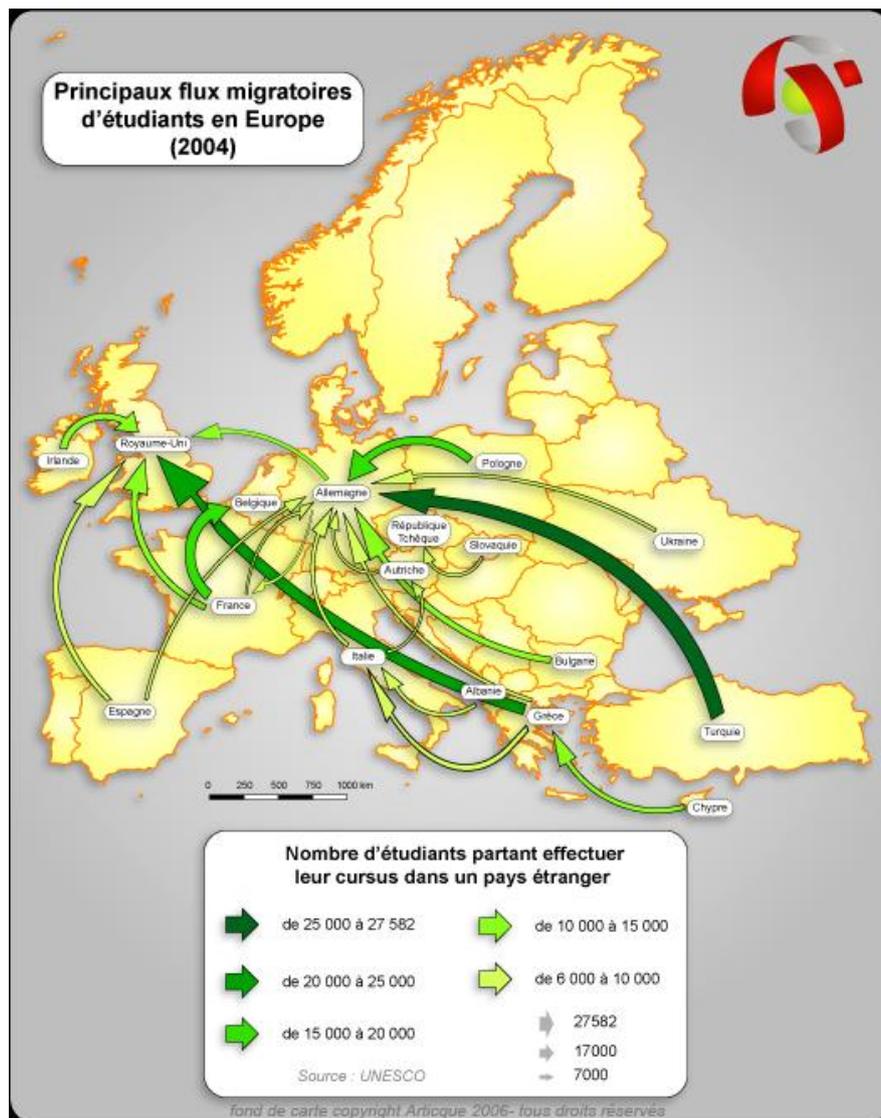
Depuis les débuts de l'union des pays européens, les dirigeants ont cette idée finaliste de mettre en place une union économique et monétaire. Longue à mettre en place, la monnaie unique s'est finalement imposée, et a gagné de l'importance sur les marchés financiers, l'euro étant fort par rapport au dollar.

On avait déjà pu établir de façon théorique les étapes d'une union économique, avant même que l'Union européenne se mette en place, étapes suivies par l'Union européenne :

1. tout commence par la création d'une zone de libre échange (les Etats éliminent les droits de douane),
2. puis on crée une union douanière (les Etats mettent en place un tarif extérieur commun),
3. puis un marché commun (élimination des entraves aux mouvements commerciaux au sein de l'union),
4. puis on crée une union économique (harmonisation des politiques économiques)
5. et enfin on met en place une union économique et monétaire (création d'une monnaie commune).



L'Union Européenne a aujourd'hui un rôle important et impose un certain nombre de règles aux Etats membres. Ses élargissements importants ont entraîné de nouvelles difficultés puisqu'il est plus difficile de s'accorder entre Etats très différents. Néanmoins, la création d'un grand espace ouvert, notamment pour la circulation des personnes s'avèrent bénéfique à nombre de travailleurs ou d'étudiants :



Que reste-t-il aux Etats ?

L'Union Européenne joue donc un rôle de plus en plus important dans la vie des Etats et de ses citoyens. Cependant, elle ne se substitue pas aux Etats, qui conservent certaines attributions.

Si la politique monétaire est établie par l'Union, le budget des Etats reste la compétence des Etats membres. Les Etats membres conservent en effet leur souveraineté. De même, les Etats restent toujours quelque peu libres dans la mise en place de ses lois. Cependant, les lois françaises sont pour moitié conséquences des règles européennes auxquelles la France doit se tenir.

- ***De quoi s'occupe l'Union européenne ?***

Aujourd'hui, l'Union s'occupe de nombreux domaines aussi nombreux que variés : l'environnement, l'énergie, la cohésion économique et sociale, la sécurité les règles de concurrence... Alors qu'on a souvent reproché à l'Europe de ne s'attacher qu'aux problèmes économiques, elle doit désormais mettre en œuvre des mesures sociales. Aussi, l'Union européenne appuie les initiatives prises par les Etats en matière de protection de la santé, de culture, d'éducation et de formation professionnelle.

- ***Devenir une Fédération d'Etats***

De nombreuses attributions sont revenues à l'Union européenne car la finalité serait de créer une fédération d'Etat (comme les Etats-Unis composés d'Etats), qui auraient leurs propres règles dirigées en grande partie par une instance qui leur est supérieure. Dans ce cas, la diplomatie reviendrait à l'Union européenne ; mais de nombreux Etats tentent de limiter le chemin vers ce nouveau modèle car les chefs d'Etats ne souhaitent pas perdre leurs attributions. Cependant, un président de l'Union européenne est désormais élu et l'Union européenne s'est dotée d'une Constitution, ce qui tend l'Union à aller de plus en plus vers la mise en place d'une fédération d'Etats.

Aussi, les frontières deviennent de plus en plus fluides, et s'ouvrent progressivement. On l'a vu en matière purement économique (droits de douane par exemple), mais aussi en matière plus sociale (migrations importantes de travailleurs et d'étudiants). Les contrôles aux frontières sont limités entre les pays membres de l'Union, créant ainsi une grande zone sur certains points assimilable à un Etat.

- ***Partager des compétences avec les Etats***

Les Etats faisant partie de l'Union européenne conservent certaines compétences. L'Union dispose de compétences particulières : par exemple, c'est elle qui établit les règles de concurrence (limiter les monopoles, etc.), ou encore les règles relatives à la politique commerciale commune.

Mais certaines compétences sont partagées entre l'Union et les Etats : protection des consommateurs, transport... Les Etats conservent leurs compétences tant que l'Union européenne n'a pas établi de loi dans un domaine. Ensuite, les Etats doivent se plier aux règles établies.

Une coopération est établie entre les gouvernements des Etats et l'Union européenne, notamment en matière de politique étrangère, de coopération policière.

L'Union européenne constitue pour de nombreux Etats un atout indéniable sur le plan économique et politique. Les importantes demandes d'entrée dans l'Union montrent bien l'attrait qu'elle suscite pour certains pays, trop petit pour avoir du poids au niveau international, voire même dans une zone géographique limitée.

L'Union européenne a permis le brassage de différentes nationalités, par le programme Erasmus ou par les équivalences de diplôme. L'espace Schengen, créé dans les années 1980 devaient ainsi ouvrir les frontières entre les pays membres en permettant aux citoyens de chaque pays de circuler librement entre les Etats.

Malgré les avantages procurés par une entrée dans l'Union européenne, force est de constater que de nombreux problèmes se posent suite aux différents élargissements : difficulté de concertation, difficulté de trouver des accords... Les Etats étant très différents les uns des autres, par leur histoire, leurs mœurs parfois ou encore leur économie, il semble difficile de mettre en place une Fédération d'Etats qui conserveraient les particularités de chacun.

